



Avertissement



POMME DE TERRE

No 04 – 29 mai 2009

EN BREF :

- Conditions climatiques et de plantation.
- Doryphore et altise : quelques apparitions.
- Mauvaises herbes : début des traitements.
- Gestion des rebuts de pommes de terre.
- Rappel sur les mesures de prévention phytosanitaires.

Conditions climatiques et de plantation

La semaine dernière a été marquée par des températures fraîches, avec plusieurs nuits froides et du gel au sol dans plusieurs régions dans la nuit du 25 au 26 mai. Les précipitations ont été peu abondantes pendant cette dernière semaine et les sols étaient généralement très secs jusqu'à hier. Pour plus de détails sur les conditions météorologiques selon les régions, consultez le sommaire agrométéorologique à l'**annexe 1**.

Dans plusieurs régions, on rapporte du dommage par le gel dans les champs de primeur, lorsque les plants étaient émergés. Pour certains secteurs des régions de la Montérégie et de Lanaudière, ainsi que dans la Mauricie et la région de Portneuf, on estime qu'entre 10 à 15 % des champs sont affectés. Dans ces champs, le gel retardera la récolte de primeur d'au moins 7 à 10 jours. Vu que l'intensité du gel est inégale selon les secteurs, il pourrait être pertinent, dans certains cas où le feuillage est encore présent, de faire un traitement préventif. En effet, l'application d'un produit à base d'hydroxyde de cuivre (KOCIDE) pourrait aider à prévenir la pourriture molle bactérienne. Les bactéries causant la pourriture molle bactérienne sont toujours présentes et peuvent pénétrer les tissus endommagés. La spécialiste en pommes de terre, Eugenia Banks, du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, rapporte aussi qu'une application foliaire à l'azoxystrobine (QUADRIS) a eu des effets bénéfiques pour aider la culture à se remettre rapidement de dommages par le gel. Dans des cas où les dommages ne sont pas trop importants (partie de plant endommagée), il pourrait être intéressant d'en faire l'essai sur une section de champ.

Avec les conditions sèches, les plantations ont progressé considérablement durant la semaine. Dans la région de Montréal, elles sont généralement terminées, sauf pour quelques producteurs qui ont de grandes superficies à ensemercer. Dans les régions plus centrales (Centre-du-Québec, Mauricie, Québec, etc.), plusieurs producteurs ont terminé les plantations et près de 90 % des superficies sont ensemençées. Pour les régions plus au nord-est (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie), les plantations se réalisent à un bon rythme et elles sont complétées à près de 50 %. Les conditions de plantation de cette année sont assez exceptionnelles, celles-ci étant réalisées en un temps record chez plusieurs producteurs.

La levée se poursuit dans les premiers champs plantés. Elle est toutefois ralentie par les températures fraîches ou par le gel. Dans les régions plus centrales, plusieurs champs sont au stade de la germination ou n'ont pas encore amorcé leur germination en raison de leur plantation récente. Jusqu'à maintenant, peu de cas de pourriture des plantons ou de rhizoctonie sont rapportés.



Doryphore et altise

Dans les sites les plus chauds, les doryphores ont fait leur apparition principalement dans les champs semés hâtivement. Toutefois, les températures froides limitent l'activité et le développement de l'insecte. Quelques altises ont été observées dans des champs de primeurs ou sur des mauvaises herbes.

Mauvaises herbes

Les plantules de mauvaises herbes commencent à être présentes dans plusieurs champs. Les producteurs débutent les traitements herbicides en prélevée et en postlevée des pommes de terre.

La lutte intégrée suggère l'utilisation des herbicides en combinaison avec d'autres pratiques ou mesures préventives (rotation, engrais verts, fertilisation, etc.) et des moyens mécaniques (sarcler, butteur, peigne, etc.). Le dépistage des mauvaises herbes est un autre élément important en lutte intégrée. Un premier dépistage vise l'identification des plantules de mauvaises herbes en début de saison, juste avant l'application de l'herbicide en prélevée des pommes de terre. Ce dépistage permet de choisir le ou les herbicides qui ont la meilleure efficacité possible contre les principales espèces présentes. L'importance des populations de mauvaises herbes permettra de déterminer la dose d'herbicide nécessaire pour réprimer la population présente si l'étiquette prévoit des doses variables. Le bulletin d'information **No 03** du 1^{er} mai 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03pdt09.pdf>), traitant du désherbage des pommes de terre, rappelle les bonnes pratiques pour réussir un bon désherbage et fournit la liste des herbicides homologués en prélevée et en postlevée des pommes de terre.

Il est nécessaire de lire attentivement les étiquettes des pesticides utilisés. Elles renferment les conditions d'utilisation à respecter pour optimiser l'efficacité des traitements. Ces renseignements peuvent éviter des dommages possibles aux pommes de terre ou aux cultures en rotation l'année suivante. L'étiquette fournit également de l'information sur les mesures de sécurité et les zones tampons à respecter. Les délais de réentrée au champ ainsi que les délais avant la récolte y sont aussi indiqués.

Gestion des rebuts de pommes de terre

Les tas de rebuts de pommes de terre sont des foyers importants d'infestation du mildiou. Il faut s'assurer de se défaire de ceux-ci de façon sécuritaire, et ce, de la levée des pommes de terre jusqu'au défanage. De façon temporaire, ceux-ci peuvent être conservés dans un abri fermé ou sous une toile non trouée et bien maintenue au sol (géotextile, plastique à ensilage, etc.). L'enfouissement dans des sites autorisés, leur valorisation par l'alimentation des animaux ou un bon compostage sont des avenues possibles pour les éliminer de façon définitive.

Rappel sur les mesures de prévention phytosanitaires

Des mesures de prévention doivent être appliquées afin d'éviter la propagation des ennemis des cultures d'une ferme à l'autre. Le nématode doré (*Globodera rostochiensis*) et la bactérie responsable du flétrissement bactérien (*Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonivus*) sont des agents pathogènes pouvant être disséminés par le transport de sol et de débris de végétaux.

Bien sûr, des mesures doivent être prises par les conseillers, les représentants, les livreurs, etc. pour réduire le transport de sol et de débris d'une ferme à l'autre. Une attention particulière doit être portée à ces mesures lors d'emprunt ou d'achat de machinerie usagée ou lors de travaux à forfait.

Avant d'introduire de l'équipement usagé sur vos fermes, il faut s'assurer qu'il a été nettoyé afin d'éliminer toute trace de sol et de débris végétaux, et ce, par un lavage sous pression ou à l'air, suivi d'une

désinfection. Aucun désinfectant n'est efficace contre le nématode doré; seule l'absence de terre peut prévenir sa propagation. Pour les autres maladies, un bon nettoyage est essentiel, puisque les désinfectants sont inactivés par la matière organique. Un désinfectant homologué doit être utilisé et il faut s'assurer que les surfaces et le matériel sont saturés du produit et demeurent mouillés pendant au moins 20 minutes.

Vous trouverez plus d'information dans le document produit par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) : « Lignes directrices en biosécurité visant les intervenants agricoles en production de pommes de terre au Québec ». Celui-ci est disponible sur Agri-Réseau pomme de terre à l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/pdt/documents/CFIA_ACIA_LignesDirectrices_Tous%20les%20intervenants.pdf.

Texte rédigé par :

Laure Boulet, agronome, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

En collaboration avec :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome - Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – pomme de terre – 29 mai 2009

Sommaire agrométéorologique hebdomadaire
(Période du 21 au 27 mai 2009)

| Région agricole | Station | T.min. (°C) | T.max. (°C) | Précipitations (mm) | Cumulatif des précipitations depuis le 1 ^{er} avril (mm) | Cumulatif des degrés-jours en base 5 depuis le 1 ^{er} avril | |
|--------------------------------|-------------------------|----------------|----------------|------------------------|--|---|---------|
| | | | | | | 2009 | Écart* |
| Bas-Saint-Laurent | Baie-des-Sables | 1,5 | 19,5 | 4,0 | 166,2 | 127,2 | + 48,4 |
| | Kamouraska/Saint-Denis | - 2,0 | 29,0 | 4,2 | 138,7 | 153,5 | ND |
| | Mont-Joli | 1,0 | 25,5 | 3,8 | 144,0 | 112,0 | ND |
| | Saint-Arsène | - 0,5 | 28,4 | 3,4 | 144,2 | 124,9 | + 19,0 |
| Capitale-Nationale | Sainte-Catherine | - 3,7 | 31,5 | 3,8 | 167,7 | 217,6 | ND |
| | Château-Richer | 0,0 | 30,5 | 3,1 | 201,0 | 200,8 | + 26,5 |
| | Donnacona | - 3,2 | 29,5 | 4,2 | 151,6 | 196,0 | + 0,7 |
| | Saint-Francois, I.O. | 1,6 | 30,6 | 0,8 | 181,3 | 248,8 | ND |
| | Saint-Alban | - 3,0 | 29,0 | 3,9 | 131,9 | 226,1 | + 37,1 |
| Centre-du-Québec | Drummondville | 1,5 | 31,0 | 9,5 | 137,6 | 290,5 | + 35,7 |
| | Pierreville | - 1,5 | 30,5 | 8,5 | 127,7 | 279,1 | + 27,6 |
| Chaudière-Appalaches | Charny | 0,2 | 30,4 | 3,7 | 166,9 | 228,3 | ND |
| Estrie | Coaticook | - 2,0 | 29,0 | 8,5 | 173,3 | 245,2 | + 50,9 |
| Gaspésie | Caplan | - 0,5 | 18,0 | 1,2 | 207,7 | 105,9 | + 14,2 |
| Lanaudière | Joliette | 0,0 | 30,5 | 8,3 | 143,3 | 290,1 | + 39,9 |
| | L'Assomption | - 0,7 | 30,7 | 8,4 | 132,6 | 272,6 | ND |
| | Saint-Jacques | - 1,0 | 29,0 | 7,6 | 135,3 | 261,2 | + 24,7 |
| | Saint-Michel-des-Saints | - 2,9 | 29,5 | 5,8 | 101,0 | 135,7 | + 8,7 |
| Laurentides | Mont-Laurier | - 3,7 | 30,1 | 5,5 | 128,8 | 208,0 | + 6,5 |
| | Saint-Janvier | - 2,0 | 29,5 | 5,7 | 157,0 | 245,9 | + 19,3 |
| Mauricie | Saint-Thomas-de-Caxton | - 0,5 | 30,5 | 9,1 | 142,1 | 227,0 | + 32,3 |
| Montérégie-Est | Farnham | 1,0 | 30,0 | 6,7 | 176,6 | 291,3 | + 34,6 |
| | La Providence | 3,2 | 31,5 | 7,4 | 126,2 | 332,9 | + 38,1 |
| | Saint-Amable | 0,4 | 30,0 | 6,0 | 140,3 | 290,7 | + 34,5 |
| | Saint-Hyacinthe | 0,5 | 31,0 | 7,3 | 140,7 | 257,3 | - 6,4 |
| Montérégie-Ouest | Côteau-du-Lac | 2,5 | 29,0 | 6,0 | 153,3 | 292,0 | + 35,4 |
| | Hemmingford | - 0,5 | 30,0 | 6,0 | 160,7 | 282,0 | + 22,3 |
| Outaouais | Notre-Dame-de-la-Paix | 3,0 | 29,0 | 4,5 | 178,2 | 288,1 | + 115,2 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | Péribonca | - 2,3 | 30,4 | 3,3 | 91,9 | 99,8 | - 19,0 |
| | Saint-Ambroise | - 3,5 | 31,5 | 4,9 | 117,1 | 105,6 | - 5,9 |

*= écart à la moyenne de 1996 à 2005

ND : non disponible

Source des données météo : réseau de 197 stations du MDDEP et de 40 stations d'EC.

Analyse agroclimatique : Agrométéo Québec, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.